



DOSSIER

Agir autrement pour agir durablement

Face à une situation financière extrêmement tendue, un contexte économique difficile, le budget 2009 doit être inventif ! Agir autrement, rechercher des partenariats, rationaliser les moyens..., telles sont les lignes de conduite, tout en respectant l'engagement scellé avec les Burgiens pour construire la ville de demain.

→ QUESTIONS À :



Jean-François DEBAT,
Maire de
Bourg-en-Bresse

Dans quel contexte s'est engagée l'élaboration du budget 2009 ?

Nous avons préparé le budget dans un contexte extrêmement difficile et ceci pour trois raisons.

La Ville de Bourg-en-Bresse est dans une situation financière sans précédent. Avec 2,9 millions d'épargne pour 7,4 millions d'euros de dettes, elle emprunte pour rembourser ses dettes. Tout le monde sait que cette situation n'est pas tenable.

Par ailleurs, la Ville doit subir le désengagement de l'Etat à hauteur de 460 000 euros en 2009.

Enfin, le contexte de crise génère une baisse de recettes de 240 000 euros cette année.

Vous le voyez, les contraintes sont nombreuses.

Dans ce contexte, notre priorité est de remettre la Ville à flot et d'agir pour ne plus se retrouver dans une situation similaire.

Comment justifiez-vous l'augmentation de la fiscalité dans ce contexte de crise ?

Je rappelle que pour revenir à l'équilibre, nous aurions dû augmenter les impôts de 30 %. Bien entendu, c'était inconcevable. Conscients de la situation de certaines familles, nous avons retenu une hausse de 8 % pour cette année. C'est une décision difficile, mais nécessaire et responsable. Cet effort sera poursuivi en 2010 et 2011, à un niveau nettement inférieur toutefois.

Comme promis, cet effort sera partagé par tous, services municipaux, associations, habitants et collectivités partenaires, avec une volonté : agir autrement à l'avenir pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

.../...

...
En terme d'économie, quelles seront vos principales décisions ?

En agissant autrement, on peut faire mieux avec moins. Ainsi, nous avons économisé 3,2 millions d'euros, en traitant différemment le dossier des cinémas, de l'Hôtel Marron de Meillonnas, du pôle Petite enfance et de la ludothèque. Ces projets ont vu, ou verront le jour mais ils auront coûté moins cher à la Ville, donc aux contribuables. Dans la même logique, la réorganisation des services municipaux permettra des économies, en préservant le service rendu à la population. Ainsi, entre 2008 et 2009, 22 départs ne seront pas remplacés, soit près de 700 000 euros (l'équivalent de 4 % de fiscalité). Cette volonté d'agir autrement est notre ligne directrice tout au long du mandat.

Comment poursuivre le développement de Bourg dans ce contexte ?

Notre volonté d'agir pour le développement de notre bassin de vie est intacte. En revanche, elle doit se réaliser avec une rigueur budgétaire retrouvée, à savoir investir en fonction de nos moyens c'est-à-dire pour cette année à un niveau minimum, soit 8,2 millions d'euros. Aujourd'hui, chacun le comprend, les grands projets, tels que la rénovation d'Ainterexpo ou l'aménagement de la gare multimodale, ne peuvent plus être initiés ou portés financièrement uniquement par la Ville. C'est pourquoi, nous souhaitons intensifier nos partenariats avec l'Agglomération, le Conseil général et la Région. Notre méthode, c'est d'agir et de gérer autrement pour le développement durable de Bourg-en-Bresse.

DES PROJETS PORTEURS D'AVENIR

Ce premier budget du mandat prépare Bourg-en-Bresse, ses services et ses habitants aux enjeux de développement durable et instaure une véritable démocratie de proximité. Il construit l'avenir, en lien avec L'agglo, et consolide ses fonctions de ville chef-lieu et son rayonnement au cœur de notre région. Ces axes marquent un tournant dans l'action municipale.



En 2009, un nouveau local d'accueil et des sanitaires seront construits au parc de loisirs de Bouvent.



AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Décliner le développement durable dans tous les aspects de votre quotidien.

> **Energie** : diminution de la consommation, notamment par l'amélioration de l'isolation des bâtiments...

> **Fleurissement et espaces verts** : réduction de la consommation d'eau

> **Nettoieement de la ville** : réduction de la production de déchets.

> **Marchés publics** : critères d'achats éthiques et équitables

> **Solidarité** : accentuation des chantiers d'insertion. Dans la perspective d'une augmentation de la précarité : mise en place d'avance/remboursement pour les habitants aux revenus modestes. Création de nouveaux jardins familiaux.



Les tarifs de restauration scolaire seront modulés pour permettre l'accès de tous.

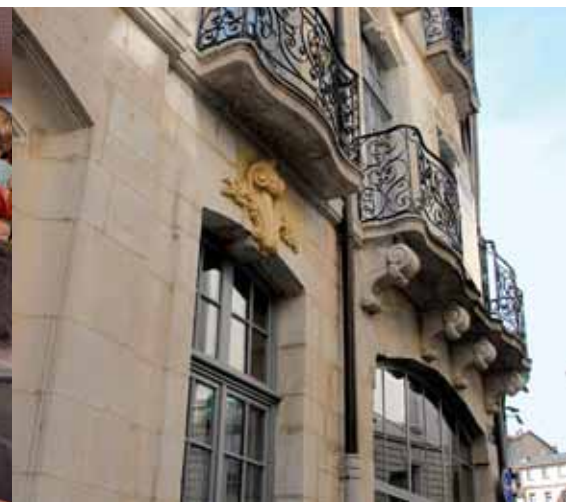


L'Hôtel Marron de Meillonnas deviendra un espace dédié à la culture. Des économies importantes ont été réalisées dans la finalisation de sa restauration.

“Le budget 2009 concilie nos engagements politiques, les grands équilibres budgétaires et répartit le plus équitablement possible les efforts.”



Françoise Courtine,
 maire-adjointe
 déléguée aux
 Finances



“ En 2009, chaque euro dépensé sera un euro utile, socialement et économiquement.”

> **Education et jeunesse** : une priorité. Tarifs modulés pour l'accès de tous à la restauration scolaire, réorganisation des activités périscolaires dans le cadre du Projet Educatif Local, avec une attention particulière pour l'emploi et la formation des jeunes et des publics les plus en difficulté.

FAVORISER L'ANIMATION DE LA VILLE ET LA VIE LOCALE

Favoriser l'animation de la Ville par le maintien d'un soutien fort aux associations et la mise en place d'une programmation événementielle, conforter l'offre et l'égalité d'accès des services aux habitants.

> Vie culturelle :

- Création des "Chemins de la Culture" tracés dans la rue pour la libre expression culturelle et programmation d'une fête de la musique modernisée et étendue.
- Mise en place d'un lieu collectif indépendant de création théâtrale et de danse.
- Ouverture plus large de Brou à des actions culturelles (arts plastiques et spectacles vivants).
- Ouverture de l'Hôtel Marron de Meillonas en un espace culturel.

> Vie sportive :

- Aide personnalisée sur critères sociaux pour les familles.
- Intensification des interventions des éducateurs sportifs de la Ville pendant les vacances.
- Bouvent : mise en place d'un tarif "familles" au bénéfice des Burgiens.
- Partenariat avec l'Office municipal des sports pour le projet de Centre médico-sportif et réalisation d'un local au stade Ardito, ainsi qu'une nouvelle chambre d'appel au stade Deguin.

> Social-santé :

- Réalisation d'un diagnostic local de santé, pour l'accès et la prévention aux soins de toutes les populations.
- Poursuite de la mise en accessibilité de l'espace et des bâtiments publics aux personnes handicapées.
- Renforcement de l'action en faveur de la population âgée et/ou handicapée,

notamment à travers la prévention médico-sociale.

- Mise en place du multi-accueil dans les crèches et réorganisation de la crèche familiale.

CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA VILLE ET DE SON AGGLOMÉRATION

La Ville accélère, en lien avec L'agglomération et les collectivités partenaires, la réalisation d'équipements majeurs, renforçant sa fonction de ville chef-lieu :

- > Réalisation du futur pôle multimodal en gare de Bourg, transfert du Centre d'études universitaires (CEUBA) à la Charité.
- > Participation à la rénovation d'Ainterexpo.
- > Poursuite des études sur le devenir de l'ancien collège Amiot.
- > Poursuite, en concertation avec les habitants, de l'opération de renouvellement urbain de la Reyssouze : lancement du chantier de la Médiathèque et achèvement du pont...
- > Révision du Plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU).
- > Transports collectifs et cyclables : la Ville coordonne son action avec L'agglomération avec une action particulière sur le cœur de ville.
- > Soutien au développement du commerce, notamment au cœur de ville (site de l'Eden, etc.).

LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE PROXIMITÉ : UNE PRIORITÉ POUR 2009



2009 sera l'année de la mise en œuvre de la Charte de la démocratie locale et de la proximité. Objectif : être à l'écoute et favoriser la participation des citoyens à la vie de la commune.

→ Pour mieux répondre aux préoccupations des habitants, assurer le suivi de leurs questions et coordonner les interventions des services, un pôle Citoyen a été créé à l'Hôtel de Ville.

→ Dès la fin du 1^{er} semestre, six conseils citoyens verront le jour.

→ Un fonds de participation des habitants (20 000 euros) sera créé en 2009.



Le soutien au commerce et à l'animation du centre-ville sera renforcé.



Gare multimodale. Premiers coups de pioche en 2009, avant le percement d'un tunnel.



8,2 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

De nombreux projets structurants verront le jour : médiathèque et pont sur la Reyssouze (*photo ci-contre*) dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, restauration de l'Hôtel Marron de Meillonas, aménagement de l'ex-caserne des pompiers pour les associations, nouveaux locaux pour le stade Ardito, relocalisation de la ludothèque à l'école Charles Jarrin... (*voir pages 12 et 13*).

D'autres investissements seront consacrés à l'entretien de la ville : voirie, écoles, bâtiments municipaux, équipements sportifs... Priorité sera donnée aux travaux d'amélioration thermique des bâtiments, à la sécurisation des voiries et au développement des modes doux de transports (vélos, ...).



© Atelier Sénéchal Avclair

IMPÔTS 2009 : + 8%*

Exemples chiffrés pour un budget familial (taxe d'habitation) :

Pour une valeur locative moyenne de 2 500, l'augmentation de la part communale sera de :

→ **42 €** en l'absence de personne à charge

→ **21 €** avec 2 personnes à charge

→ **8 €** avec 3 personnes à charge.

Exemple concret, pour une famille avec 2 enfants, habitant rue Antoine de Saint-Exupéry, (la Reyssouze) : **18 €**.

* taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti

QUELQUES CHIFFRES

> Services municipaux : un effort important

700 000 € d'économies réalisées par le non-remplacement de 22 départs d'agents municipaux (ce qui représente 4 points de fiscalité).

> Etat : dotations en baisse

- 460 000 €, montant du désengagement de l'Etat pour 2009 (soit l'équivalent de 2,5 points de fiscalité)

> Crise : conséquences locales

- 240 000 €, diminution des droits de mutation liée à la crise immobilière (soit l'équivalent de 1,5 point de fiscalité).

EN SAVOIR PLUS

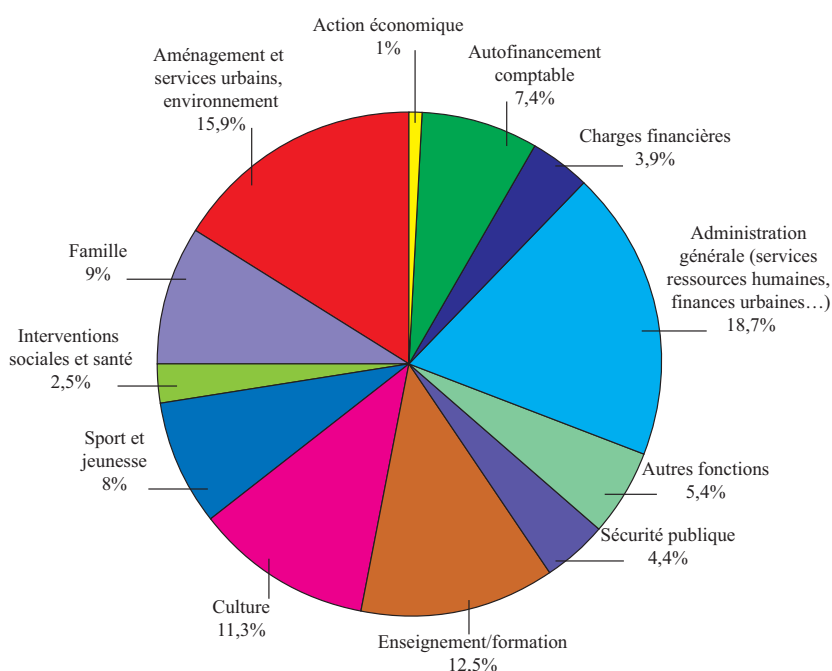
LE BUDGET À LA LOUPE !

Si vous voulez plus d'informations sur le budget 2009, le rapport de présentation du budget 2009 est consultable sur le site internet : www.bourgenbresse.fr

OÙ VA L'ARGENT ?

(Dépenses de fonctionnement par grands domaines en 2009)

53 millions d'euros



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

(recettes de fonctionnement en 2009)

